

MAIRIE DE MONTBARD REGLEMENT DE CONSULTATION

VENTE AMIABLE AU PLUS OFFRANT

ENSEMBLE IMMOBILIER AVEC JARDIN (TERRAIN CONSTRUCTIBLE) ET DEPENDANCES

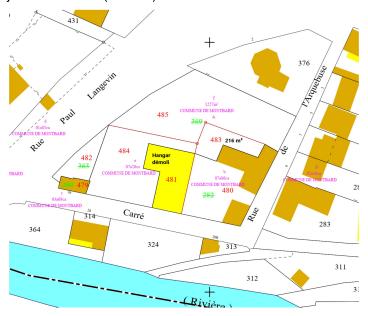
La commune de MONTBARD vend, au plus offrant, un ensemble immobilier avec jardin (terrain constructible de 1 227 m²) et dépendances, situé à proximité immédiate du centre-ville, de la gare TGV et de toutes les commodités, au 41 rue Auguste Carré à MONTBARD.

Le présent cahier des charges est applicable à cette vente immobilière au plus offrant.

I. DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

Ensemble immobilier (maison, jardin, grange et atelier) à MONTBARD sur un terrain de 2 229 m² (parcelles AH 480 de 786 m², AH 483 de 216 m² et AH 485 de 1 227 m²).

Le terrain servant de jardin à l'arrière (AH 485) est constructible.



La maison se compose d'une entrée surélevée donnant sur une cuisine, une salle de bains, WC indépendants, une salle à manger et une chambre.

A l'étage par lequel on accède par un escalier extérieur : on trouve deux chambres et un grenier audessus.

Deux dépendances à usage de grange, écuries ou atelier sont attenantes. Sous la maison, on retrouve une cave et un garage. Une des granges a connu un début d'incendie en 2024.

La surface habitable est de 97 m² et les dépendances représentent environ 135 m². La maison est à rénover entièrement.

Vous trouverez plus d'informations et des photos sur la notice d'information et ses annexes.

II. CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU PLUS OFFRANT

1°) Mise à prix :

L'immeuble, son terrain et ses dépendances sont mises à prix à 50 000 €.

2°) Publicité:

Le bien mis en vente fera l'objet d'une publicité par voie d'affichage et dans la presse locale ainsi que sur le site internet de la ville.

3°) Visites des immeubles :

La maison pourra être visitée sur inscription :

- le vendredi 23 mai à 8H30
- le jeudi 12 juin à 13H00
- le vendredi 4 juillet à 17H00
- le lundi 21 juillet à 13H00

Inscription auprès de Mme Claire BILLOTTE (06.84.83.59.91 ou claire.billotte@montbard.fr).

III. PROCEDURE

1°) Présentation des offres

La transmission des offres doit être effectuée sous pli cacheté portant la mention :

Offre pour l'acquisition de la ferme 41 rue Auguste Carré à MONTBARD

Et contenant une enveloppe cachetée au nom de l'acquéreur portant la mention :

"NE PAS OUVRIR AVANT LA REUNION DE LA COMMISSION"

Ces plis seront transmis soit par voie postale par lettre recommandée avec accusé réception, soit remis directement contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Mairie de MONTBARD Place Jacques GARCIA 21500 MONTBARD

2°) Date limite des offres

Le vendredi 1^{er} août 2025 à 16H00.

3°) Contenu de l'offre

Le candidat doit formuler :

- une offre en euros, étant précisé qu'il s'agit d'une offre ferme et définitive d'acquérir à son profit le bien dans sa totalité.
- Les modalités de financement de l'opération

IV. REALISATION DE LA VENTE

Les plis seront ouverts et les offres seront examinées par une commission composée de Mme Le Maire, Laurence PORTE, du 1^{er} adjoint, M. RIBEIRO, de l'adjoint au cadre de vie, M. Martial VINCENT et de la chargée de mission foncier et urbanisme, Mme Claire BILLOTTE.

La commission retiendra l'offre financière la plus avantageuse parmi l'ensemble des propositions. En cas d'égalité d'offre, le candidat retenu sera celui ayant transmis la proposition en premier.

Les soumissionnaires seront avisés du rejet ou de l'acceptation de leur offre par lettre simple.

La commune a la faculté d'interrompre le processus de vente à tout moment et se réserve la possibilité de ne pas donner suite aux offres reçues, notamment si elle juge les offres trop faibles, le tout sans que les candidats puissent exiger en contrepartie une quelconque indemnisation.

Pour toutes questions supplémentaires, veuillez contacter Mme BILLOTTE par mail (<u>claire.billotte@montbard.fr</u>) ou par téléphone (06.84.83.59.91).